

RD 900 - Petit Palais : un pont-route pour supprimer le passage à niveau

La sécurité est au cœur du chantier qui va permettre de supprimer le passage à niveau de Petit Palais, sur les communes de L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon. Une étape importante vient d'être réalisée pour la nouvelle portion de route passant au-dessus de la voie ferrée : la pose de la structure du tablier.

Publié le 18 janvier 2023

Il s'agit d'une opération d'envergure qui marque une réelle avancée dans les aménagements réalisés par le Département sur la RD 900 : 18 poutres métalliques ont en effet été assemblées à l'aide d'une grue, constituant la structure du tablier du nouvel ouvrage de franchissement de la voie ferrée. Cette intervention, réalisée lors d'une coupure de trafic SNCF, était planifiée depuis trois ans.



D'autres travaux vont être menés dans les prochaines semaines pour finaliser ce pont-route : ferrailage et bétonnage du tablier, mise en place des équipements, étanchéité et mise en œuvre de la chaussée. Il restera alors à procéder à une dernière étape : la suppression du PN 15, la réalisation de la nouvelle voie de circulation sur 1 600 mètres ainsi que l'élargissement de la RD 900, sur une section de 600 mètres, côté nord.

Mise en service de ce nouvel aménagement prévue à l'automne prochain.



Un passage à niveau dangereux

La RD 900 est une route à grande circulation : environ 13 000 véhicules y transitent chaque jour dans les deux sens. Une soixantaine de trains circulent quotidiennement sur cet axe reliant Avignon à Miramas.

Au niveau du passage à niveau n°15, deux accidents corporels et de nombreux bris de barrière ont été enregistrés au cours des dix dernières années. C'est pourquoi le Département de Vaucluse, l'Etat et SNCF Réseau ont engagé la suppression de ce passage à niveau.

Cette opération, dont le coût s'élève à 15 M€, est financée à hauteur de 7 M€ par le Département. L'Etat intervient pour un montant de 7 M€ et la Région Sud pour 1 M€.



Des aménagements paysagers

Ce chantier intègre les enjeux environnementaux, notamment en matière de risque d'inondation. Du fait de la proximité de la rivière du Calavon, des ouvrages hydrauliques vont être créés afin de permettre le bon écoulement de l'eau, lors de fortes crues. Enfin, des haies brise-vent vont être plantées et des écrans acoustiques limiteront le bruit.

Découvrez les aménagements en vidéo



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09

